

/ MTL àTABLE

OCTOBRE - NOVEMBRE

En collaboration avec les
VINSALSACE

/ Guide du participant

une initiative de
TOURISME /
MONTREAL



Rappelons-nous de MTLàTABLE 2019...

Une année
exceptionnelle



- 150 restaurants + 7 événements signatures
- 8 millions de dollars en retombées économiques
- 13 jours d'événement
- Près de 140 000 gourmands au rendez-vous



Les consommateurs
aiment MTLàTABLE
plus que jamais



72 % ont essayé 2 restaurants
ou plus

88 % désirent retourner dans les
restaurants visités

51 % participaient pour la
première fois à MTLàTABLE

90 % considèrent le rapport
qualité-prix excellent ou bon

97 % sont satisfaits de la liste
des restaurants



**Lancer un cri du cœur aux
Montréalais, aux touristes québécois et
ontariens en soutien à la gastronomie
renommée montréalaise**

MTLàTABLE - édition À la carte

En collaboration avec les
Vins d'Alsace

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020, 80 restaurants offriront des privilèges, selon trois catégories, aux consommateurs présentant la carte MTLàTABLE en restaurant pour une expérience en salle ou pour emporter, de jour comme de soir.

Mise en vente au coût de 20 \$, dès le 24 septembre 2020, la carte MTLàTABLE donnera droit à 10 privilèges dans 10 restaurants participants* et quelques avantages additionnels à titre de fidèle partisan de la gastronomie montréalaise.



La carte MTLàTABLE

En collaboration avec les
Vins d'Alsace

1 carte par consommateur

Votre invité ou accompagnateur doit se procurer la carte afin de bénéficier de l'offre exclusive à la carte.

1 carte incluant 10 privilèges en restaurant

1 seul privilège peut être utilisé par restaurant participant.





Avantages additionnels liés à la carte MTLàTABLE

Les 1 000 premiers détenteurs de la carte obtiennent 3 verres de vin d'Alsace inclus à l'utilisation d'un privilège par restaurant.

Offre 2 pour 1 pour l'usage d'un Bixi

Rabais sur un tour de ville culinaire à Montréal

Un accès VIP lors de la prochaine édition traditionnelle de MTLàTABLE*

**Réservation prioritaire et accès à la liste des restaurants.*



Une année exceptionnelle | Une édition réinventée



Une offre à la carte pour encourager les consommateurs à aller à la rencontre de leurs restaurants favoris



Des prévisions pouvant atteindre les 25 000 visiteurs*



Des privilèges adaptés à la situation actuelle pour une expérience en salle à manger ou en mode pour emporter



Des retombées économiques directes en plus d'un potentiel de ristourne supplémentaire dès la rentabilité de la carte

Notre contribution

En plus d'organiser l'événement, Tourisme Montréal se charge de la promotion avant et pendant MTLàTABLE - édition À la carte



Une campagne publicitaire à grand déploiement sur le marché montréalais, de l'intra-Québec et de l'Ontario



La force des médias sociaux MTLàTABLE (Facebook et Instagram), blogueurs et influenceurs



La presse spécialisée et les activités de relations publiques



Deux sites internet à forte affluence et une plateforme transactionnelle efficace, simple et intuitive



Des frais d'activation à 0 \$ pour les membres de Tourisme Montréal

Qui
peut
participer



Critères d'admissibilité

Tourisme Montréal se doit d'imposer des critères d'admissibilité afin d'offrir à la clientèle de MTLàTABLE une expérience à la hauteur des 8 dernières années.

- Être situé à Montréal
- Offrir un service aux tables*
- Inscrire un seul restaurant d'une même chaîne ou d'un même nom d'établissement**
- Ne pas avoir enregistré de plaintes de consommateur lors des éditions précédentes de MTLàTABLE
- Posséder un site internet et/ou une page Facebook, un ordinateur et un accès à internet
- Appliquer à la lettre les consignes sanitaires de la CNESST

**Les restaurants offrant de la cuisine rapide et de type superclub ne sont pas admis.*

***Une chaîne de restaurants représente deux restaurants ou plus d'un même nom à Montréal ainsi que tout restaurant d'une bannière disponible en région de Montréal, au Canada et aux États-Unis.*

Votre engagement

- **Offrir l'option privilèges dans laquelle vous êtes inscrit d'emblée à toutes personnes présentant la carte MTLàTABLE en restaurant.***
- Offrir un privilège respectant les mêmes standards de qualité que votre restaurant propose à l'année. Le privilège doit représenter une portion habituelle de votre menu régulier.
- Ne pas délimiter ou restreindre le nombre de places disponibles pour les détenteurs de cartes MTLàTABLE.
 - Accorder un minimum de 2 h pour les repas MTLàTABLE.



Catégories d'offres privilèges

Le restaurateur doit s'inscrire dans une seule catégorie.



RABAIS

- Offrir une table d'hôte (minimum trois services) à 25 % de rabais

GRATUITÉ

- Offrir une entrée à l'achat d'un plat principal
- Offrir un dessert à l'achat d'un plat principal

**Les gratuités doivent être offertes à l'achat de n'importe quel plat principal de la carte régulière du restaurant et sans restrictions.*

Flexibilité

Le restaurateur s'engage à offrir le privilège tous les jours d'opération de son restaurant pour la durée du projet.



- **Le midi, le soir ou les deux**
- **En salle à manger, pour emporter ou les deux**

Vous devez prendre une décision au moment de remplir le formulaire.



**Mettre à l'honneur les artisans locaux,
la richesse et la variété des produits
québécois dans l'expérience
MTLàTABLE.**



**80 % des consommateurs de
MTLàTABLE 2019 accordent une
note de 4 à 5 étoiles à
l'importance d'ingrédient locaux
dans leur choix de repas**



Votre engagement

Respecter les demandes liées au partenaire principal de MTLàTABLE - édition À la carte



Le partenaire principal



Les vins d'Alsace

Obligation des restaurateurs envers le partenaire :

- S'approvisionner en vin d'Alsace et en quantité suffisante pour la durée du projet auprès de votre représentant et/ou de la SAQ
- Proposer un minimum de deux accords avec des vins d'Alsace qui seront détaillés sur votre site internet dans la section de l'offre et promu par votre personnel de service.*
- Accepter de vendre un minimum de deux bouteilles de vin d'Alsace, à toute votre clientèle, au prix de la SAQ + 10\$ pour l'achat en salle à manger ou pour emporter.**
- Accepter de se faire rembourser à la fin de l'événement, à raison de 6 \$ par verre, les verres de vin d'Alsace qui auront été réclamés par les 1 000 premiers détenteurs de la carte MTLàTABLE***.
- Suivre un webinaire avec un sommelier pour faire connaître les vins d'Alsace à votre personnel de service.****



Votre engagement

Collaborer étroitement avec TICTACTIX, le fournisseur de la carte



Fournisseur de la carte

MTA + TICTACTIX



TICTACTIX

- Division billetterie du groupe MTA

PLATEFORME *REACH*

- Système de gestion centralisé
- Validation de carte en une fraction de seconde

SUPPORT

- Formation de votre équipe
- Soutien technique par téléphone
- Service à la clientèle par téléphone, courriel et clavardage

Expérience client optimisée

Grâce à votre collaboration,
celle de MTA et de Tourisme
Montréal

1. Dès le 24 septembre 2020, la carte MTLàTABLE est vendue auprès des consommateurs du Grand Montréal.

2. Le site de MTLàTABLE, le site de Tourisme Montréal ainsi que la plateforme transactionnelle de MTA permettront l'Achat de la carte MTLàTABLE.

3. Les détenteurs de cartes consulteront les offres des restaurants sur le site de Tourisme Montréal afin de planifier leurs 10 visites.

/

4. Le consommateur sera dirigé sur le site internet des restaurants participants où il trouvera de l'information supplémentaire sur les privilèges (détails des menus).

5. Le consommateur se présentera en restaurant avec sa carte MTLàTABLE pour obtenir l'offre en salle à manger ou pour emporter.

6. Votre équipe numérisera la carte MTLàTABLE afin de confirmer le privilège. Les 1 000 premières cartes incluent 3 verres de vin d'Alsace pour le détenteur valides sous certaines conditions.*

Comment participer

Les grandes étapes



1. Prendre connaissance du présent guide du participant
 2. Répondre aux critères et respecter les engagements
 3. Compléter le contrat dans un délai de 48 heures suivant la réception
 4. Payer les frais d'activation selon la grille tarifaire 2020 (membre vs non-membre)
- /
5. Remplir le formulaire* en ligne dans un délai de 72 heures suivant la réception
 6. Suivre la formation TICTACTIX
 7. Détailler votre offre privilège sur votre site internet (*voir prochaines pages*)

La suite...

- **Créer une section présentant l'offre privilège sur votre site internet***
- Partager l'hyperlien exact à mtlatable@mtl.org d'ici au 21 septembre 2020
- Personnaliser vos communications (site web, médias sociaux, infolettre) à l'aide de la boîte à outils électronique mise à votre disposition
 - Promouvoir la carte MTLàTABLE dans votre établissement avant et pendant l'événement
- Identifier votre participation à la carte MTLàTABLE en installant l'affiche officielle en vitrine



Votre site internet

Quoi publier pour détailler votre offre

1. Description de l'offre sélectionnée*

Exemple:

Entrée gratuite à l'achat d'un plat principal

Tartare de saumon (Accord : Riesling D'Alsace)

ou

Salade alsacienne au gruyère

ou

Mille-feuille de légumes grillées (Accord : Muscat d'Alsace)

2. Le logo officiel de MTLàTABLE – édition À la carte

3. L'horaire de votre restaurant

4. L'adresse de votre restaurant

5. L'information pour les réservations

Le site internet de TM

Ce que nous nous engageons à publier

1. Type de cuisine

2. Quartier

3. Aperçu de l'offre privilège

Ex.: Ce restaurant offre une entrée gratuite à l'achat d'un plat principal. L'offre est valide à l'achat de n'importe quel plat principal de la carte régulière du restaurant. Aucune restriction ne s'applique.

4. Horaire

Ex.: Cette offre est valide en salle à manger et pour emporter. L'offre est disponible à tous les jours d'opération du restaurant pour la durée de la carte.

5. Caractéristiques

Ex.: Les réservations sont obligatoires.

Grille Tarifaire 2020

Tourisme Montréal est fier d'offrir **une participation gratuite** à chacun des restaurants souhaitant s'inscrire à titre de membre de Tourisme Montréal.

Les restaurants non-membres de Tourisme Montréal sont encouragés à prendre part à la carte MTLàTABLE en devenant membre ou en payant les frais d'activation de **150 \$**.





Plaintes et non-respect des engagements

Tourisme Montréal s'accorde le droit de retirer un restaurant de MTLàTABLE - édition À la carte et d'interdire la participation de ce dernier à MTLàTABLE sur réception d'une plainte exposant une effraction aux engagements ou un manque au niveau de la qualité alimentaire ou du service.

Le [protocole sanitaire de la CNESST](#) doit être respecté à la lettre sous peine de retrait de votre participation en cours de projet.



**Nos
précieux
partenaires**

Collaborateur officiel



Partenaire officiel



Ami MTLàTABLE



/ MTL àTABLE

OCTOBRE - NOVEMBRE

En collaboration avec les
VINSALSACE

Merci!

une initiative de
TOURISME /
MONTREAL

